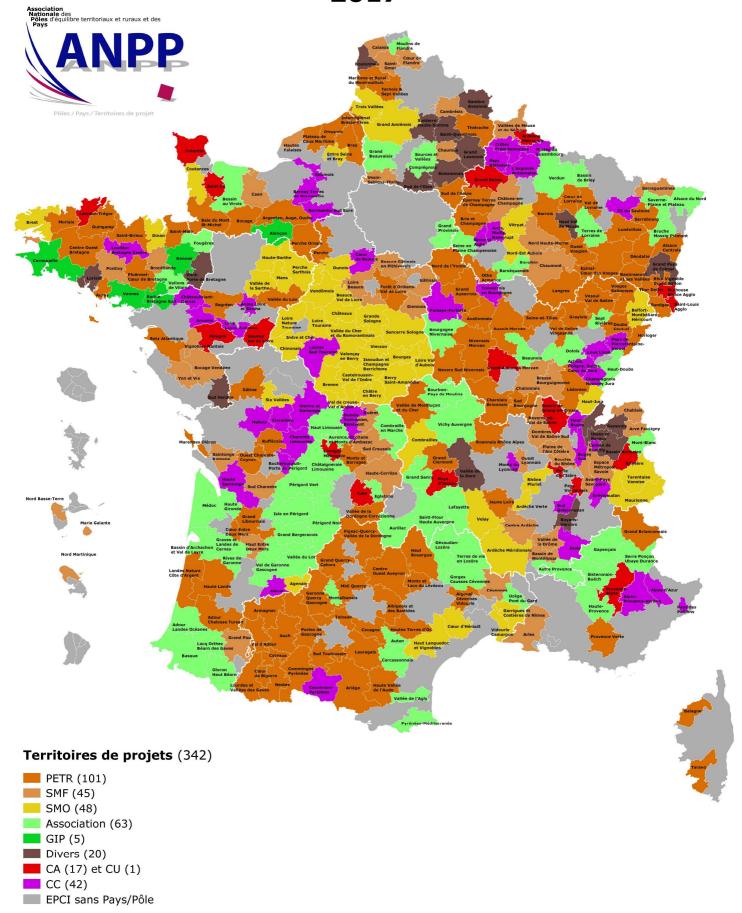
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2017

Pays / Pôles territoriaux / Territoires de projets 2017



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
VIE DU PETR	4
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	5
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	7
INITIATIVE ORNE	8
OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, ET DES SERVICES	10
CONTRAT DE RURALITE	12
CONTRACTUALISATION AVEC LA REGION	13
CIRCUITS COURTS	13
TOURISME	14
SERVICES	15
TRANSITION ENERGETIQUE	15
EOUIPE DU PETR	16

PREAMBULE

L'année 2017 a été la troisième année d'existence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Ce rapport annuel 2017 présente les actions qui ont été réalisées au cours de l'année, dont certaines ont été présentées dans les deux lettres d'information du PETR sorties en janvier et juin.

Outre sa compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PETR a poursuivi des actions engagées, et initié de nouveaux projets qui se poursuivront en 2018 comme le Contrat de Ruralité ou l'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat.

Les fusions d'intercommunalités, ayant pris effet le 1^{er} janvier 2017, ont été prises en compte par le PETR, sans qu'elles impactent son périmètre, ce qui a permis la poursuite des actions.

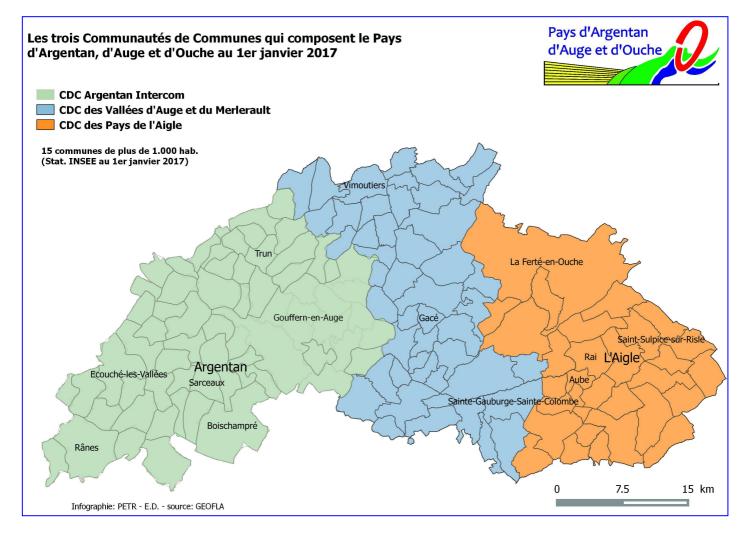
Toutes ces informations sont consultables sur Internet sur le site du PETR : www.p2ao.fr

VIE DU PETR

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a été mis en place le 1^{er} janvier 2015, suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, transformant le Syndicat Mixte du SCOT en PETR.

L'année 2017 a connu la mise en place de nouvelles intercommunalités faisant passer le nombre de membres du PETR de 8 CdC à 3 CdC :

- CdC Argentan Intercom,
- CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault,
- CdC des Pays de l'Aigle.



Une modification des statuts du PETR et une révision de la gouvernance ont été mises en place au 1^{er} janvier 2017.

Les 3 CdC membres, que compte désormais le PETR, sont représentées par 30 délégués désignés par les CdC.

Le 3 mars 2017, le Comité Syndical du PETR a été réuni dans sa nouvelle configuration, et a procédé à de nouvelles élections :

Jean-Marie VERCRUYSSE a été réélu à la présidence du PETR,

Laurent BEAUVAIS a été élu 1er vice-président du PETR,

Marie-Thérèse MAYZAUD a été élue 2ème vice-présidente du PETR.

Le PETR dispose d'un siège à Argentan, à la Maison des Entreprises et des Territoires, dans des locaux partagés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie.

Une antenne du PETR est située à la Ferté-en-Ouche.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

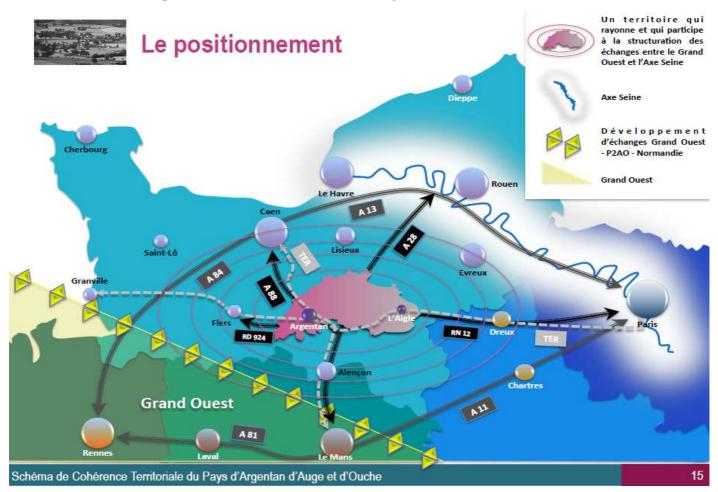
Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Outil prospectif de stratégie et de planification à 20 ans, le SCOT comprend :

- le Rapport de Présentation : élément de diagnostic, de connaissance, et d'état initial du territoire,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : objectifs et grands principes d'aménagement pour le territoire, et socle des futures orientations,
- et le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : orientations, préconisations et règles prescriptives qui vont s'imposer aux documents d'urbanisme des collectivités (Plans Locaux d'Urbanisme, PLU).

Concernant l'élaboration de ce SCOT, l'année 2017 a vu la réalisation de toute la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), puis de celle du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

La phase du PADD a démarré par la tenue d'un forum à Gacé le 25 avril 2017, en présence de 50 personnes pour des échanges en plénière puis en ateliers. Ces ateliers ont permis à l'agence E.A.U de disposer de matière et d'éléments pour élaborer le PADD.

Le PADD a défini un positionnement du territoire et 3 grands axes :



Les 3 grands axes du PADD:

- Organiser les complémentarités urbaines et rurales pour renforcer les échelles de solidarités humaines et territoriales,
- Révéler les identités du territoire pour une expérimentation de sa normandité,
- Valoriser et diffuser l'identité productive du territoire pour s'arrimer aux flux externes et démultiplier l'entreprenariat.

Le projet de PADD a ensuite été débattu en Comité Syndical du PETR, lors de sa réunion du 5 juillet 2017. Ce débat du PADD marque une étape importante inscrite dans le Code de l'Urbanisme. Le projet de PADD a ensuite été présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) lors d'une réunion spécifique le 26 septembre 2017, puis au grand public et aux élus locaux lors de 3 réunions publiques organisées à l'Aigle le 26 septembre, à Vimoutiers le 3 octobre, puis à Argentan le 12 octobre.





Réunions publiques à L'Aigle et à Argentan

La fin l'année 2017 a ensuite été consacrée à la préparation du DOO.

Afin de le préparer, 4 ateliers thématiques ont été réunis à Gacé avec de nombreux participants :

- le 26 septembre sur l'habitat, le logement et l'économie résidentielle,
- le 3 octobre sur l'économie,
- le 3 octobre sur le transport et les mobilités,
- et le 12 octobre sur les ressources, les risques, et la Trame Verte et Bleue.

Le projet de DOO a ensuite été travaillé par l'agence E.A.U, et une première version a été communiquée au Comité Syndical du PETR lors de sa réunion du 19 décembre 2017, après des échanges et des ajustements techniques avec les 3 Communautés de Communes et leurs services urbanisme.

Le DOO sera ensuite présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA), puis en réunions publiques début 2018, avant un arrêt du projet de SCOT par le Comité Syndical. Une fois arrêté, le SCOT sera soumis dans sa globalité une dernière fois aux PPA pour avis, puis sera mis en enquête publique.

En tant qu'établissement public porteur du SCOT, le PETR a aussi été sollicité par d'autres structures pour donner un avis sur des documents en cours d'élaboration, ou sur des avis pour des autorisations commerciales passant en CDAC, dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées. Des avis ont ainsi été rendus sur le projet Bricorama à St-Sulpice-sur-Risle, sur le projet Brico Cash à Fontenai-sur-Orne, sur la révision du PLU de Gacé, ...

Enfin, le PETR participe aux travaux et aux réunions du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), des SCOT limitrophes, et des PLUI en cours d'élaboration en 2017 : PLUI du Pays du Camembert, PLUI de la Ferté-Fresnel, PLUI du Pays de l'Aigle et de la Marche, PLUI des Courbes de l'Orne.

Tous les documents relatifs au SCOT sont consultables sur le site Internet du PETR www.p2ao.fr

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

Dans le cadre du programme européen Leader, le PETR dispose d'une dotation de 2 585 089 € de fonds FEADER pour soutenir des projets apportant une plus-value locale au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions du programme :

<u>Fiche action 1</u>: Développement économique

<u>Fiche action 2:</u> Diversification agricole

<u>Fiche action 3:</u> Services à la population

<u>Fiche action 4 :</u> Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7: Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Le Conseil Régional de Normandie est l'autorité de gestion des fonds européens sur cette programmation. Après la réorganisation des services suite à la fusion régionale, l'année 2017 a permis aux services instructeurs de la Région de commencer à rattraper le retard accumulé en matière d'instruction des dossiers Leader déposés par les territoires normands.

Le Comité de Programmation Leader du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche s'est réuni à 2 reprises en 2017 (15 mai et 4 décembre). Lors de ces 2 réunions, 21 nouveaux dossiers ont été présentés et analysés par les membres au regard de la grille de sélection utilisée. Les demandes ont majoritairement concerné des investissements liés aux services à la population (sports, loisirs, locaux associatifs, lieux de culture, ...), au tourisme (promotion, études, hébergements, ...), au patrimoine (réhabilitation, événement, ...), ou à l'économie (ingénierie, commerce en milieu rural, ...).

A la fin de cette année 2017, ce sont 65 dossiers qui ont été analysés par le Comité de Programmation, pour un montant de 1,9 M€. Cependant, sur ces 65 dossiers, seule la moitié a été instruite par les services de la Région. L'instruction révélant parfois des problèmes sur quelques dossiers, certains d'entre eux ne pourront parfois finalement pas être soutenus.

Les dossiers doivent donc aller au bout de leur instruction par les services de la Région, afin de pouvoir ensuite être validés définitivement. Une grande attention doit être portée sur le montage des dossiers de subvention, notamment en matière de marchés publics et de plans de financement.

L'année 2017 a permis de rattraper un important retard d'instruction des demandes, notamment sur des projets déjà démarrés ou même terminés.

Tout en poursuivant l'instruction de nouveaux dossiers déposés, l'enjeu pour 2018 sera de faire payer les premiers dossiers, car plusieurs demandes de paiements ont déjà été préparées.

INITIATIVE ORNE

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Local d'Engagement (CLE) du dispositif **Initiative Orne** sur le territoire de la CdC Argentan Intercom et de la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault. Le CLE du Pays d'Ouche est porté par la CdC des Pays de l'Aigle, et concerne le territoire de cette CdC.



Le dispositif permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Le Comité Local d'Engagement est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt.

Concernant l'activité de l'année 2017 de notre CLE : il s'est réuni à 6 reprises et a attribué 20 prêts pour un montant total de 162 000 €.

Après la forte baisse de l'année 2015 constatée sur l'ensemble du Département dans un contexte global de baisse des créations d'entreprises, l'année 2016 a connu une légère hausse qui s'est ensuite confirmée durant l'année 2017.

	INITIATIVE ORNE			NACRE
Année	Nb prêts	Montant des prêts	Nb prêts	Montant des prêts
2001	11	72.219 €		
2002	12	68.280 €		
2003	17	132.480 €		
2004	42	334.776 €		
2005	30	227.400 €		
2006	29	195.180 €		
2007	19	141.840 €		
2008	16	114.480 €		
2009	22	136.860 €	5	19.400 €
2010	18	94.920 €	6	37.500 €
2011	18	150.300 €	12	84.020 €
2012	12	86.544 €	9	49.760 €
2013	16	109.776 €	11	72.060 €
2014	19	146.000 €	16	91.500 €
2015	8	42.500 €	3	13.000 €
2016	9	65.000 €	4	17.000 €
2017	20	162.000 €	0	0€
TOTAL	319	2.296.635 €	66	384.240 €

Détail des dossiers de l'année 2017				
Nom	Lieu	Activité	Montant	
Céline PATARD	ARGENTAN	Pressing	7 500,00 €	
Philippe VAUTHRIN	ARGENTAN	Bowling	10 000,00 €	
Myriam JUHEL	ARGENTAN	Bar tabac	10 000,00 €	
Aurore POTTIER	ECOUCHE	Librairie papeterie	2 500,00 €	
		Atelier de poules pondeuses et		
Clarisse JOUANDET	ECORCHES	verger	10 000,00 €	

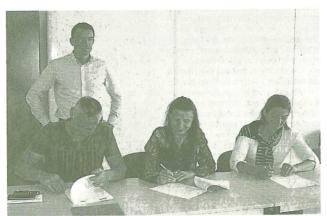
	VILLEDIEU LES	Distribution/commercialisation	
Jean DE LABRIFFE	BAILLEUL	cosmétiques aux CE	15 000,00 €
	MONTREUIL LA		
Eric TETART	CAMBE	Multiservices et petits travaux	4 000,00 €
		Commerce produits merceries	
Myriam DE CLERCQ	ARGENTAN	et tissus, atelier	5 000,00 €
Vivien LEGRAVERAND	ARGENTAN	Garage motos	15 000,00 €
		Vente pièces détachées	
Philippe DEBOUCLON	ARGENTAN	automobiles	10 000,00 €
Pierrick BESNIER	LE SAP	Garage automobile	15 000,00 €
Pacôme BARDIN	ARGENTAN	Vente de véhicules de loisirs sur	3 000,00 €
Jacques TOURNIER	ARGENTAN	internet	3 000,00 €
Hamza CHRAIBI	ARGENTAN	internet	3 000,00 €
Christophe LETESSIER	GACE	Multiservices et petits travaux	3 000,00 €
Sabrina BOIVIN	RANES	Fleuriste	4 000,00 €
	ST EVROULT DE	Transports routier de	
Jean-Luc CHEVALIER	MONTFORT	marchandises	15 000,00 €
Sara Maria DEL AGUILA MARTIN	VIMOUTIERS	Dentiste parodontie	8 000,00 €
Emmanuelle CHAIGNE	ARGENTAN	Restaurant	15 000,00 €
Hind OLRY	ARGENTAN	Wedding event planner	4 000,00 €

En 2017, le CLE a attribué un prêt « santé » pour soutenir l'installation d'une activité de dentiste à Vimoutiers et un prêt « agricole » pour l'installation d'un atelier de poules pondeuses. Ces prêts « santé » et « agricole » ont été mis en place en 2015 par Initiative Orne.

Depuis la fin de l'année 2017, le Comité Local d'Engagement est aussi mobilisé pour examiner les dossiers de porteurs de projets qui sollicitent une subvention « Coup de Pouce » auprès de la Région Normandie.

Des prêts pour trois créateurs d'entreprise

Le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche soutient la création ou la reprise d'entreprises par le biais d'Initiative Orne.



Florian Baloche (debout) en présence des trois créateurs

Trois créateurs d'entreprise viennent de signer, jeudi soir, leurs conventions de prêt en présence de Florian Baloche, président du Comité local d'engagement (CLE).

Myriam De Clerq (produits de mercerie) à Argentan, Clarisse Jouandet (activités agricoles) et Erick Tetart (activités multiservices) ont obtenu ce prêt pour leur installation (investissement pour démarrage, équipement, nouveaux matériels...) grâce à la plateforme Initiative Orne mise en place par le département en 2000.

Elle fédère les Chambres consulaires et le Pays ornais qui animent chacun un CLE. Ce prêt à taux zéro est d'un montant maximum de 15 000 € sur une durée de 15 ans, qui par contre est en complément d'un accord bancaire.

La décision locale est prise en accord avec banquiers, assureurs, notaires et chefs d'entreprise.

Mardi 27 juin, réunion du comité en fonction des demandes.

Actualités

LE JOURNAL DE L'ORNE JEUDI 8 JUIN 2017 6

Des entrepreneurs qui dynamisent le Pays d'Argentan

Le projet Initiative Orne a pour but de récompenser les projets de quelques entrepreneurs ornais par le biais d'un prêt à taux.

Pays d'Argentan. Intiative Drin fetre ses 17 ans cette année. Tous les ans, le conseil- départemental (qui est à l'origine de cette action) sélectionne pulsieurs projets professionnes. Cette année, quatre entrepreneurs se sont vus actroyer un prêt à taux zêro. Que ce soft dans le domaine de l'agriculture, des services ou de la vente de services ou de la vente d'initiative Orine, couvre un large spectre.

Au maximum, chacun des quate projets a ainsi touche 15 000 €. Mais, au-delà de la simple dotation financière, un projet adoube par initiative Orne permet aux entrepreneurs sélectionnés de défendre avec plus de poids leur projet auprès des banques.

ren use de la Chassele « Mon proporti elleri la norde. Il n'y sopporti elleri la norde. Il n'y sopporti elleri la norde. Il n'y sopporti elleri la norde de la consecución de rameter de consecución de rameter de portir l'entrepreneze. Origina de sopporti elleri presenze. Origina de sopporti elleri presenze. Origina de sopporti elleri presenze de sopporti elleri presenze. Origina de sopporti elleri presenze de sopporti elleri presenze. Origina de sopporti elleri presenze soppor



Les quatre entrepreneurs vont, à leur niveau, « développer le tissu économique local ». (Erick Tetard, en haut ; Jean de en bas à gauche et Myriam de Clercq, à droite. Photo de Clarisse Jouandet non communiquée)..

Frank BARANGER EER S, Impasse des Ribeurs - SARCEAUX 02 33 59 49 91 - 60 81 66 97 80

MAÎTRE EN COULEUR - Travaux intérieurs - Béton cire - Décoration intérieurs - Décorati

mes questions qu'une que, ils sont un peu plus le terrain et possédent le terrain et possédent apaproche différente où Montreuil-1-a-Can Montreuil-1-a-Can production de l'accept de l'acc

à Montreuil-la-Cambe te sa s'attendre l'accombe en la composition de la composition del composition de la composition del composition de la composition de l

sans doute eu la bonne idée Car sa micro-entreprise lancé le 1º avril n'a pas connu di rèpt depus. « l'a i des chose à faire tous les jours. Le tra vail ne manque pas ! », s réjouit-il.

Au soutien

das pouties
das poules pondeuses
Clarisse Jouandet, 39 an
est le plus jeune des lauréat
Elle, c'est un élevage de poul
pondeuses qu'elle a instal
à écorches. « Je vends me
œufs à des petits commerce
du pays d'Argentan », pn

ricat-tella Elle, qui etait déjà conseillère à la chambre d'agriculture, n'a pas vraiment change de domaine lorsqu'elle a rachete cet elevage de poule en debut d'année. « Le prêt va me permettre d'avoir un complèment de trésorerle. Pourquoi pas à long terme embaucher quelqu'un », pense-telle également.

Huit collabora à ses côtés Jean de Labriff va. Après avoir gre

> s se lancer à l'aventure de 'entreprenariat. Et son mar fich est très précis car il vem des produits rosmétiques au comités d'entreprise. « Ça s'est fait très natur rellement pour moi. Il y sun qui devait être comblée » précise-t-il. Avec déjà le prê de deux banques, il soulign néammiss l'importance qui néammiss l'importance qui rinitiative Ome dans le bouclag de son projet : « sans eux, ç sans eux ç ex sans eux ç san

argent me permet d'avancer d'autre d'a

pagner Jean de Labriffe

OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Les dernières Opérations Collectives de Modernisation (OCM) pour le commerce et l'artisanat remontant déjà à quelques années sur le territoire, le PETR a décidé fin 2016 de lancer une nouvelle opération à l'échelle de l'ensemble de son territoire pour financer des investissements de commerçants et d'artisans pour leurs projets de développement ou de modernisation.

Afin de mettre en place une telle opération, un soutien financier a été sollicité auprès de différents financeurs. Le début de l'année 2017 a été dédié à la constitution de dossiers pour le Département de l'Orne, pour la Région Normandie, et pour l'Etat (fonds FISAC).

Pour appuyer le dossier, le PETR a réalisé une enquête auprès des artisans et des commerçants du territoire. Plus de 200 professionnels y ont répondu. L'enquête a montré l'existence de projets d'investissement et de modernisation, surtout dans le commerce alimentaire, dans le bâtiment, et dans le commerce alimentaire. Les travaux envisagés concernent notamment l'acquisition de matériel d'outillage ou de production, la rénovation de vitrine, l'acquisition de véhicule professionnel, ou l'aménagement de surface de vente.





Après les décisions de financement des CdC prises fin 2016, le Département s'est prononcé en faveur d'un soutien en mars 2017, puis la Région s'est prononcée favorablement en mai 2017. Enfin, la réponse favorable de l'Etat (suite à l'appel à projets FISAC) est intervenue en tout début 2018. La dotation globale de l'OCM est donc la suivante :

Financeurs	Montants
CdC du PETR	78 344 €
Département	39 172 €
Région	100 000 €
Etat (FISAC)	217 516 €
Total dotation prévisionnelle	435 032 €

Un Comité de Pilotage de l'OCM a été constitué avec les partenaires financiers et les partenaires techniques.

Partenaires financiers : Région, Département, Communautés de Communes, Etat.

<u>Partenaires techniques</u>: Chambres de Commerce et d'Industrie (Ouest Normandie et Portes de Normandie), Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 17 octobre 2017 afin de valider le règlement de fonctionnement de l'OCM, les principes d'intervention, les bénéficiaires et dépenses éligibles, les pièces attendues, communication sur le dispositif. Il a été décidé de démarrer l'OCM le 1er novembre.

Suite à ce Comité de Pilotage, une plaquette de communication a été finalisée, et diffusée, notamment aux entreprises qui avaient répondu à l'enquête préalable à la candidature FISAC.

Le Comité de Pilotage s'est ensuite réuni le 12 décembre pour examiner les 13 premiers dossiers déposés.

Sur les 13 dossiers, 12 ont reçu un avis favorable et 1 a

Pour les 12 dossiers, ce sont 40 174 € d'aides quiont été attribués.

Les aides attribuées allaient de 1 030 € à 5 000 €.La moyenne d'aide est de 3 347 €.

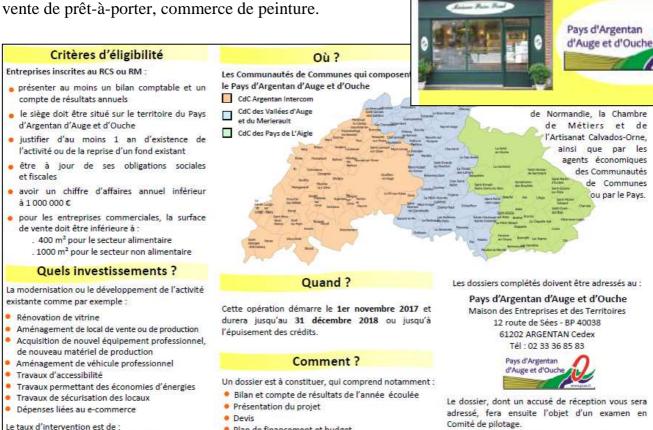
5 dossiers ont eu l'aide plafonnée de 5 000 €.

- 20 % pour les travaux de modernisation

La subvention est plafonnée à 5 000 € (basée sur le

coût HT des travaux). Minimum de 1 000 € de

Les 12 activités aidées : agence immobilière, terminal de cuisson, entreprise de modelage et composite, barélectricité (3).générale, restaurant pressing. déconstruction automobile, mécanique automobile,



Plan de financement et budget

Autorisation d'urbanisme, le cas échéant

En fonction du dossier, d'autres pièces pourront être

RIB ou extrait K-bis

demandées.

- 30 % pour les travaux d'accessibilité des entreprises . Accord bancaire, le cas échéant

Aucun investissement ne doit être engagé avant le

La subvention sera versée sur présentation des

factures acquittées et après un contrôle sur place.

dépôt du dossier.

Operation Collective

de Modernisation (OCM)

de l'Artisanat, du Commerce

et des Services

Bénéficiez d'une subvention pour

développer votre

entreprise!

Vous avez un projet de modernisation et

d'investissement ...

CONTRAT DE RURALITE

Instaurés par le Comité Interministériel aux Ruralités en mai 2016, les Contrats de Ruralités ont été mis en place en 2017. Signés entre un PETR et l'Etat, ils visent à accompagner la mise en œuvre de projets d'investissements structurants dans le cadre de projets de territoires, par l'attribution de fonds FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) à des projets des collectivités du PETR.

- Les projets doivent rentrer dans l'une des 6 thématiques définies par l'Etat :
- Accès aux services et aux soins,
- Revitalisation des bourgs-centres,
- Attractivité du territoire,
- Mobilités,
- Transition écologique,
- Cohésion sociale.

Le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche s'est positionné dès 2016 sur ce dispositif auprès des services de l'Etat, et notamment la Sous-préfète de Mortagne-au-Perche, Adeline BARD, référente pour les Contrats de Ruralité.

Début 2017, le PETR a sélectionné plusieurs projets à inscrire dans ce Contrat de Ruralité. Après des échanges avec les services de l'Etat, ce travail a permis une signature du Contrat de Ruralité entre l'Etat et le PETR, le 15 mars 2017 à La Ferté-en-Ouche.

Le Contrat est signé pour 4 ans, et les dotations sont définies année par année.

Un Comité de Pilotage du Contrat a ensuite eu lieu le 19 mai, avec l'Etat, le PETR, et les collectivités concernées. Il a permis d'aboutir au contenu de la convention annuelle 2017 avec l'attribution d'une enveloppe de 500 000 € de FSIL pour cette année 2017.

Cette convention annuelle a été signée par la Préfète de l'Orne et le Président du PETR le 22 juin à Argentan.



Après des ajustements techniques sur certains dossiers et une récupération de quelques crédits par l'Etat, l'enveloppe 2017 du Contrat de Ruralité du PETR a finalement été ramenée à 406 957 € de FSIL, répartis sur 6 projets du territoire :

- Commune de St-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, Création d'un équipement de loisirs, 70 000 €,
- Commune d'Argentan, Création d'une Maison Fernand Léger, 100 000 €,
- Comme d'Argentan, Modernisation de la base kayak, 60 311 €,
- Commune de St-Symphorien-des-Bruyères, Construction exemplaire bois, 30 000 €,
- CdC des Pays de l'Aigle, Rénovation thermique de bâtiments publics, 46 646 €,
- Commune de l'Aigle, Modernisation de la salle Michaux, 100 000 €.

Dès le début 2018, le PETR doit travailler avec les services de l'Etat afin de préparer la convention annuelle 2018, et les nouveaux dossiers qui y seront inscrits.

CONTRACTUALISATION AVEC LA REGION

Le PETR avait signé en 2015 son Contrat Cadre d'Action Territoriale (CCAT) avec l'ex-Région Basse-Normandie, prévoyant une aide régionale au territoire du PETR de 2,14 M€. De plus, ce CCAT prévoyait aussi le soutien régional à l'ingénierie du PETR avec une aide de 102 754 € par an de 2015 à 2017.

L'année 2017 a vu la mise en place de la nouvelle politique de contractualisation de la Région Normandie, à destination des EPCI normands, ou des Pays / PETR si les EPCI le décident.

Le PETR a délibéré début 2017 pour proposer aux 3 CdC membres de poursuivre une contractualisation à son échelle.

Les 3 CdC du PETR ont ensuite délibéré pour confier la contractualisation au PETR.

Le second semestre 2017 a permis de définir la méthode de travail avec la Région et les collectivités du PETR. Une réunion a permis de préciser les attentes, et le calendrier de remontée des projets.

L'objectif est de proposer début 2018 au Conseil Régional les projets que les collectivités souhaitent inscrire dans ce nouveau contrat de territoire avec la Région : des projets structurants, de dimension intercommunale, répondant aux priorités de la Région (économie, attractivité, développement durable et équilibré, ...).

La Région rendra ensuite des arbitrages sur les projets qu'elle souhaite retenir et financer, avant de signer le protocole du Contrat si possible avant l'été 2018. Ce Contrat sera co-signé par le Département de l'Orne, qui s'engagera aussi sur le financement de quelques projets.

CIRCUITS COURTS



Suite au travail réalisé en 2015 et 2016, avec l'étude réalisée par le PETR et la Chambre d'Agriculture, puis la première rencontre commerciale organisée à Argentan avec des producteurs et des acheteurs locaux, une seconde rencontre commerciale entre producteurs et acheteurs ou gestionnaires de restauration collective a été organisée à Vimoutiers le 14 mars 2017, en partenariat avec le Département et la Chambre d'Agriculture.

Parallèlement, un travail a été réalisé avec la Chambre d'Agriculture pour répondre à un appel à candidature dans le cadre du Programme National Alimentaire (PNA). La proposition n'a malheureusement pas été retenue au niveau régional.

D'autres structures ont sollicité le PETR pour des échanges sur la thématique des circuits courts après le travail réalisé, comme la Maison Familiale Rurale d'Argentan.

Le PETR a aussi continué à participer aux travaux d'un groupe d'agriculteurs bio réunis en association, et à la recherche de solution immobilières et financières pour créer un atelier collectif de découpe de viande bio, multi espèces, avec fumoir et séchoir.

L'association doit faire son choix d'implantation géographique et son choix de structuration avant d'aller plus loin dans le projet.

TOURISME

En matière de tourisme, le territoire du PETR est désormais totalement couvert par les 3 offices de tourisme intercommunaux portés par les 3 Communautés de Communes, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les actions touristiques du PETR ont permis d'accompagner des porteurs de projets dans la mise en place de projets, dans des réflexions préalables, dans l'élaboration de cahiers des charges, dans la visite de projets exemplaires, ou la recherche de financements.

Les projets suivants peuvent être cités :

- Accompagnement de la commune de Saint-Evroult-de-Notre-Dame-du Bois, pour le projet d'aménagement d'équipement de loisirs à côté du plan d'eau (parcours dans les arbres) et pour la création d'un nouveau gîte rural sur le site de l'ancienne abbaye. Cahier des charges de consultation, et réunions de conseils avec des partenaires.
- Commune de Sévigny, pour un projet de gîte dans un bâtiment traditionnel. Visite de sites similaires, rendezvous de conseils avec des partenaires.



- Haras national du Pin. Travail sur des projets et élaboration de dossier de financement Leader.
- Petite Cité de Caractère (PCC) pour Ecouché. Elaboration de cahier des charges pour projets.
- Commune de Rânes, pour projet de gîtes dans le château. Réunions de conseil avec différents partenaires pour l'élaboration du projet. Dossiers de subvention.
- Conseil Départemental, pour le schéma vélo, et la recherche d'itinéraires.

Des opérations de promotion se sont poursuivies :

- Fête de la Rando.
- Bourse touristique de Bagnoles-de-l'Orne,
- Fête de la Chasse et de la Pêche au Haras du Pin.

Des actions sur les chemins de randonnée ont aussi eu lieu avec des organisateurs de manifestations pour définir des itinéraires, ou avec des collectivités pour des cahiers des charges de travaux d'entretien.

Des conseils à des particuliers ont toujours lieu régulièrement pour la création d'hébergements touristiques, la création d'activités touristiques de loisirs, la recherche de financements ou de labels.



SERVICES

En matière de services à la population, le PETR a poursuivi l'accompagnement de projets locaux, parmi lesquels :

- Petite enfance: réflexion engagée sur la CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault autour de la définition d'un projet d'accueil sur le secteur de Gacé, et autour de la mise en place d'un RAM (Relai d'Assistantes Maternelles) itinérant. Un travail d'enquête a été mis en place avec des étudiants du lycée agricole de Sées pour analyser les besoins. Les synthèses ont été restituées et étudiées avec la commission petite enfance.



- <u>Santé</u>: le PETR a signé le 10 janvier 2017 le Contrat Local de Santé (CLS), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, porté par la commune d'Argentan mais qui concerne les CdC d'Argentan Intercom et des Vallées d'Auge et du Merlerault.
- <u>Autres</u>: projets des EHPAD d'Occagnes (dossiers de financements), et d'Echauffour (reconversion du site).

TRANSITION ENERGETIQUE

L'action sur la transition énergétique et le développement durable est définie dans le cadre d'une convention avec l'ADEME qui prévoit la mise en place du Conseil en Energie Partagé (CEP), et l'accompagnement des collectivités souhaitant répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les territoires en transition énergétique.

Pour le <u>Conseil en Energie Partagé</u> (CEP), des collectivités ont pu bénéficier de diagnostics et de conseils du chargé de mission du PETR, après signature d'une convention. Les collectivités signataires partagent donc le temps de conseil mis en place par le PETR. En 2017, des interventions ont notamment eu lieu sur Rai, Gacé, Aube, Argentan, ou le secteur de l'ex-CdC du Pays du Camembert.

Pour l'AMI de l'ADEME, auquel seule la CdC Argentan Intercom avait répondu, le PETR est intervenu en accompagnement pour la réalisation du diagnostic du territoire et des bâtiments, et pour la concertation avec les différents partenaires de la CdC pouvant être associés à la démarche en participant ou en portant des actions.

En 2017, cette démarche s'est poursuivie et s'est renforcée par la préparation d'un <u>Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat (COTEC)</u>. Le chargé de mission du PETR a élaboré ce dossier qui a permis à la CdC Argentan Intercom d'être retenue et d'obtenir un financement de 170 000 € sur 3 ans (2018 – 2020) pour mettre en place des actions d'économie et de sobriété énergétiques. Le PETR participera à l'ingénierie de cette action de la CdC par une mise à disposition du chargé de mission en 2018.



Enfin, le PETR accompagne des projets d'unités de <u>méthanisation</u>. Autour de l'Aigle, la préparation d'un projet collectif se poursuit avec une quinzaine d'exploitations réunies en association, avec l'objectif d'injecter le gaz produit dans le réseau.

D'autres projets sont suivis, notamment sur Argentan.

EQUIPE DU PETR

Jean-Marie VERCRUYSSE, Président Vice-président de la CdC des Pays de l'Aigle, Maire de Aube

Edouard REUSSNER, Directeur Administration du PETR, Leader, OCM, Contractualisation

Emmanuelle DABON, Directrice-adjointe SCOT, Urbanisme, SIG, Filière bois, Contrat de Ruralité

Adeline JUMEL, Chargée de mission Programme Leader

Didier BOUVET, Chargé de mission Transition énergétique, Développement durable

Sabrina LORY, Assistante Accueil Argentan PETR / CCI, Comptabilité, Initiative Orne, OCM

Laëtitia HAREL, Assistante Accueil la Ferté-en-Ouche, Gestion Leader, Communication

Siège Argentan :

Maison des Entreprises et des Territoires 12 route de Sées – BP 40038 61202 Argentan Cedex Tel: 02.33.36.85.83 contact@p2ao.fr

Antenne La Ferté-en-Ouche

41 Grande Rue La Ferté-Fresnel 61550 La Ferté-en-Ouche Tel 02.33.84.87.23 contact@p2ao.fr

En 2017, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupait les 3 Communautés de Communes suivantes : CdC Argentan Intercom, CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault, CdC des Pays de l'Aigle.

En 2017, le PETR était financé par les 3 Communautés de Communes membres, le Conseil Régional de Normandie, l'Union Européenne, l'ADEME.





